



BTS ASSISTANT DE MANAGER Session 2010

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU CCF

Comme toute épreuve d'examen, le CCF doit prendre appui sur une organisation administrative formelle.

Pour chacune des situations d'évaluation il est nécessaire de prévoir les documents suivants :

- Convocation des étudiants (avec mention de la date de remise des fiches descriptives pour l'épreuve E4)
- Convocation des professionnels
- Convocation des enseignants
- Bordereaux de remise de convocation et de remise des supports (fiches descriptives)
- Liste d'émargement lors de l'épreuve

La collecte et la conservation jusqu'à la session suivante des documents justifiant les propositions de notes et le respect de la réglementation sont placées sous la responsabilité du chef d'établissement.

Enfin, il convient de rappeler que **la note proposée par la commission d'interrogation ne peut, en aucun cas, être communiquée au candidat.**